

que ce sont autant de correctifs, lesquels, le Pape selon eux, aura jugé nécessaire d'attacher au sens propre & naturel à la lettre du Texte de cette Bulle, pour empêcher qu'à l'avenir elle autorisât encore tous ces abus si monstrueux & si impies qu'elle avoit autorisés jusqu'alors, suivant les très-odieuses & très-calomnieuses déclamations de ces mêmes accusateurs.

Il seroit superflu, mes chers Freres, d'entrer dans une grande discussion pour vous rendre plus sensible ce rapport, ou cette relation très-manifeste, qui pour l'exécution d'un si pernicieux dessein, a été mise entre la plupart de ces 12. Articles, & chacun des horribles chefs d'accusation publiez si hautement contre ce Decret Apostolique.

Voyez ces 12. la nécessité de la foi dans le Mediateur attaquée. Art. à la fin de ce Mandement. Le second Article répond à cet autre chef d'accusation, la distinction des deux alliances mécon-

nuë.

Le troisième Article est proposé pour servir de correctif au prétendu crime par lequel le sens propre & naturel de cette Bulle a AUTORISÉ ceux qui ont attaqué le Dogme de la toute-puissance de la volonté de Dieu sur le cœur des hommes... Dogme exprimé dans les Propositions des Peres condamnées par cette Bulle, si l'on en croit ces accusateurs.

Le sixième, le septième & le neuvième Articles sont pareillement proposés pour servir de correctifs absolument nécessaires contre l'impiété énorme AUTORISÉE par le sens propre & naturel & par la lettre du Texte de cette Bulle, impiété infernale par laquelle le grand précepte de l'amour de Dieu est ANEANTI dans ses rapports LES PLUS ESSENTIELS. Car telle est l'accusation.